



Monsieur le directeur académique

Direction des services de l'Éducation Nationale de la Mayenne

Cité Administrative

53000 LAVAL

**Objet :** Épisode caniculaire – situation des écoles du département.

Monsieur le directeur académique,

Dans un contexte de fortes chaleurs qui dure depuis plus d'une semaine, et à partir de lundi battra tous les records observés en France, épuise les élèves et les personnels en cette mi-juin 2026, Météo France prévoit des températures qui devraient approcher les 38 voire 40 degrés lundi 22 juin. L'épisode caniculaire ne devrait pas connaître de répit avant au moins la fin juin, voire début juillet. Les examens du brevet des collèges et du baccalauréat vont, une nouvelle fois, se dérouler dans des conditions plus que complexes pour les personnels et les élèves.

Dans la plupart des écoles, faute d'un bâti scolaire adapté, il ne sera pas possible d'accueillir les personnels et les élèves dans de bonnes conditions. Les préconisations en cas de fortes chaleurs publiées sur le site du ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles seront dans la plupart des situations compliquées à mettre en place, notamment celle qui demande de trouver un « lieu rafraîchi ».

Une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé montre que la température de 30°C est un seuil d'alerte et que le risque d'accidents de travail augmente une fois ce degré atteint. Les conditions de travail des personnels et d'apprentissage pour les élèves vont devenir extrêmes cette semaine. Leur santé pourra en être impactée. C'est pourquoi le FSU-SNUIPP 53 et le SNES-FSU 53 souhaitent vous alerter.

Dans ce contexte inédit, nous souhaiterions savoir quelles sont les mesures envisagées par les services de la préfecture – afin de protéger l'ensemble des personnels et des usagers et plus particulièrement les élèves les plus jeunes et les personnels vulnérables. Nous vous demandons, en lien avec les mairies, mais aussi le conseil départemental et régional, d'envisager la fermeture des écoles, collèges et lycées de la Mayenne, à minima les après-midis, voire totalement selon le bâti de certains établissements. Nous vous demandons aussi des mesures pour les examens en Mayenne.

Dans l'attente de vos précisions, veuillez recevoir Monsieur le directeur académique, nos salutations distinguées.

**Pour la FSU 53**

Morgane Kerleau

Magali Naud

Thomas Cabioch